

ÉDUCATION



Réouverture des écoles selon le protocole sanitaire

La réouverture des écoles de la commune se fera à compter du jeudi 14 mai pour les écoles maternelle et primaire dans le respect du protocole sanitaire édicté par l'Éducation Nationale. Dès la semaine du 4 mai les écoles ont été nettoyées et désinfectées pour garantir l'accueil des enfants dans les meilleures conditions. Des opérations de nettoyage et de désinfection seront effectuées quotidiennement et tout au long de la journée.

L'ensemble du personnel a reçu une formation pratique à l'application des gestes barrières et règles de distanciation. Chaque intervenant portera également un masque.

DÉCONFINEMENT / LIEUX PUBLICS

Lieux publics accessibles depuis le 11 mai sur notre ville.



Le Parc Robert Guignard va être remis en état, d'ici le 20 mai, avant de pouvoir réouvrir, avec la possibilité d'utiliser les jeux pour enfants sous la responsabilité des parents concernant le respect des gestes barrières.

Les autres aires de jeux, sont quant à elles, accessibles aux enfants toujours sous la responsabilité des parents

TRAVAUX / ÉLARGISSEMENT AUTOROUTE A10

Dans le cadre de l'aménagement à 2x3 voies de l'autoroute A10 entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine, des travaux sont engagés à hauteur de l'ouvrage d'art qui permet à l'autoroute A10 de franchir la route départementale RD210 à Sainte-Maure-de-Touraine.

Ces travaux entraîneront une coupure temporaire de la Rue Gabriel Chevalier (RD210) sous l'autoroute A10 du 11 mai au 11 octobre 2020. Un itinéraire de déviation sera mis en place durant cette période via la route de Chinon (RD760).

INFOS PRATIQUES

Marché hebdomadaire



Le marché du vendredi matin n'accueillait jusqu'à présent que la partie alimentaire. A partir du vendredi 15 mai, il revient à la normale et accueillera à nouveau les commerçants de produits manufacturés. La place du Maréchal Leclerc devra être dépourvue de véhicules à compter de 7h jusqu'à 15h. Pour que le marché se passe dans les meilleures conditions, il est indispensable de respecter les gestes barrières pour limiter le risque de contamination.

- Veillez à ne pas créer d'attroupement qui pourrait rendre difficile la circulation.
- Respectez toujours la distance réglementaire d'au moins un mètre entre chaque personne.
- Evitez de toucher les produits, les commerçants vous serviront.
- Respectez le sens unique instauré dans les Halles.

Droit d'expression des groupes politiques

(art. L-2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Association Autrement pour Sainte Maure

L'association qui accompagne le groupe d'opposition municipale "Sainte-Maure 2020" poursuivra son activité jusqu'à la mise en place du nouveau Conseil et sera attentive aux initiatives prises dans le cadre de la crise du Coronavirus. <http://www.autrement-poursaintemaure2020.org>

Ne pas jeter sur la voie publique

MAI 2020



Flash-Info

La lettre d'information de Sainte-Maure-de-Touraine

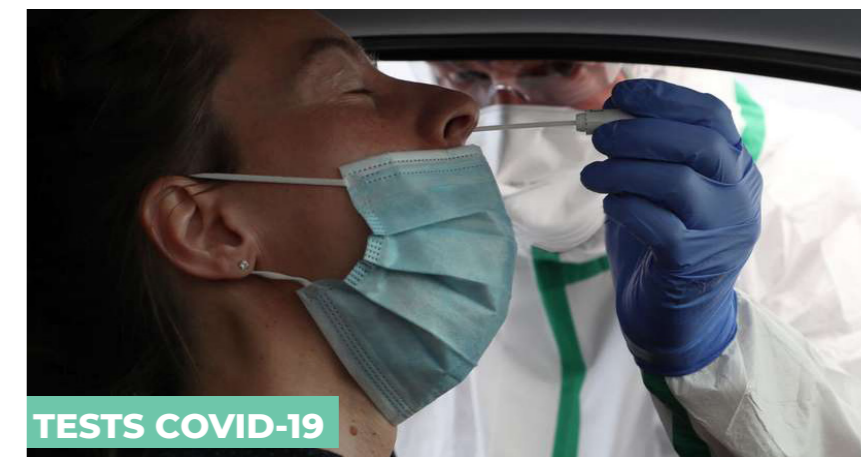
Édito du Maire



Chères Sainte-Mauriennes,
Chers Sainte-Mauriens,

Nous engageons depuis le 11 mai la phase de déconfinement progressive qui va permettre à chacun de retrouver une vie normale. Pas tout à fait cependant, car bien des règles ont changées en matière de santé publique, de sécurité sanitaire ou de transport. Les restrictions sont encore d'actualité pour poursuivre la lutte contre le coronavirus. Vous avez eu chers compatriotes des comportements exemplaires et irréprochables face au virus en respectant les gestes barrières et les directives de l'État. Grâce à votre attitude à tous, nous avons éloigné le Covid-19 de notre cité. Soyez en tous infiniment remerciés.

Michel CHAMPIGNY,
Maire de Sainte-Maure-de-Touraine



TESTS COVID-19

Pour le déconfinement, un centre de dépistage ouvre en mode drive à Sainte-Maure-de-Touraine

Suite à la demande du Centre Communal d'Action Sociale de la commune auprès de l'état, l'Agence Régionale de Santé autorise le laboratoire d'analyses médicales de Sainte-Maure-de-Touraine à effectuer des tests. La commune quant à elle s'engage à mettre en place un système de drive-test en centre-ville.

En effet, le déconfinement repose sur le triptyque :

Protéger / Tester / Isoler

Ces dépistages seront pratiqués sur des individus symptomatiques et les « personnes contacts ». Les tests se feront sous forme de prélèvements naso-pharyngés. L'intégralité de l'opération s'effectuera depuis le véhicule de la personne

testée. L'idée étant d'éviter au maximum les interactions et donc de limiter les risques de contamination. Ce dépistage ne pourra se faire que sur prescription médicale.

En plus de cette prescription, la prise en charge ne se fera que sur rendez-vous auprès du laboratoire. Le drive test sera ouvert trois demi-journées par semaine. Il devrait ouvrir d'ici deux semaines.

Cette mobilisation place les habitants de tout un territoire au cœur de nos priorités et s'inscrit dans les mesures exceptionnelles que chaque collectivité doit apporter dans cette situation sanitaire inédite.

DISTRIBUTION DE MASQUES

Dès le vendredi 22 mai 2020 sera donné le coup d'envoi de la distribution de 4500 masques, lavables et réutilisables, aux habitants de notre commune. Il y a un mois, la ville avait décidé de commander des masques agréés ainsi que des échantillons de solution hydroalcoolique, pour chaque administré. La distribution sera organisée sous forme de drive par quartier pour les personnes de - de 60 ans. Les personnes de + de 60 ans, quant à elles, se verront remettre ces équipements directement dans leur boîte aux lettres.

Découvrez à l'intérieur de ce Flash Info, le processus de distribution...

DISTRIBUTION DE MASQUES AUX + DE 60 ANS



DISTRIBUTION LE VENDREDI 22 MAI 2020, DANS LES BOITES AUX LETTRES

Les personnes âgées étant considérées comme à risque, nous souhaitons les équiper en priorité. Pour cela, les agents municipaux et les élus procéderont à une distribution dans les boîtes aux lettres des personnes de 60 ans et plus, sur la base du recensement établi par le Centre Communal d'Action Sociale, le tout en respectant les gestes barrières.

Ce dispositif est également élargi aux personnes fragiles de moins de 60 ans, celles-ci devront se faire connaître en appelant la mairie au 02.47.65.40.12.

Chaque dépôt sera recensé sur un listing pour éviter les oublis et les doublons.

DISTRIBUTION DE MASQUES AUX - DE 60 ANS



DISTRIBUTION LE SAMEDI 23 MAI 2020, EN DRIVE

La distribution de ces équipements se fera le samedi 23 mai, de 9h à 12h et de 14h à 17h, lors d'une permanence dans les différents quartiers de la ville. Cette distribution se fera par retrait en drive sur présentation d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Il faudra bien entendu respecter les sens de circulation indiqués ainsi que les gestes barrières lors du retrait du kit.

Retrouvez en pièce-jointe la sectorisation des quar-

tiers indiquant le lieu ou vous devrez venir récupérer vos protections.

Les hameaux ont également une sectorisation par couleurs qui leur est propre.

Attention, les retraits de masques et solutions hydroalcoolique ne peuvent se faire pour d'autres personnes que celles présentes dans le foyer. Les personnes n'étant pas disponible le jour de la distribution, devront téléphoner à la mairie au 02.47.65.40.12.

Où trouver des masques à Sainte-Maure-de-Touraine?

>> Intermarché

Intermarché mettra progressivement à disposition des Sainte-Mauriens et sur inscription via son site internet Intermarche.com, des masques chirurgicaux à prix coûtant.

Dans un second temps, dès que les quantités réservées auprès des industriels français et étrangers seront livrées, Intermarché proposera des masques textiles (aux normes AFNOR) à l'ensemble de la population.

>> Magasin Utiles

Le supermarché devrait vendre des masques au cours des prochaines semaines (pas de directives de la hiérarchie à ce jour).

La Ville de Sainte-Maure-de-Touraine tient à remercier particulièrement les bénévoles et tous les particuliers qui prennent part à cette élan de solidarité.

>> Pharmacies des Halles et Pharmacie de la Manse

Les deux pharmacies ont à disposition des Sainte-Mauriens des masques barrières aux Normes AFNOR SPEC S76-001:2020 Classement en catégorie 1 par la DGA - Ministère de l'armement et certifiés pour 10 lavages (lavage à 60° avec détergent classique).

>> Bureaux de tabac

Les deux buralistes de notre ville, vont vendre prochainement des masques en tissus lavables aux normes AFNOR agréés par la DGA - Ministère de l'armement.

ENTRETIEN

Campagne de propreté et de désinfection de l'espace public



Comme vous le savez la ville a mis en place un protocole de désinfection de l'espace public et du mobilier urbain depuis maintenant trois semaines. Ce protocole se poursuivra même au-delà du déconfinement, il fera dorénavant partie du quotidien des Sainte-Mauriens. Pour rappel, cette désinfection se fait par deux agents des services techniques,

équipés de protections spécifiques, avec une lessive désinfectante (sans javel). Cette désinfection est toujours précédée de l'intervention de la balaieuse afin de nettoyer les lieux, puis deux agents, l'un dans un tracteur, l'autre à pied s'occupe de la désinfection des trottoirs et du mobilier urbain par pulvérisation.

En ce qui concerne les lieux de désinfection, les agents procèdent par zones (Place, RD910, Zone Industrielle, Rue de Loches, Rue Saint-Michel, etc.) du lundi au vendredi de 7h à 10h, à chaque endroit accueillant du public (commerces, pharmacies, maison médicale, hôpital, église, gendarmerie, etc.)

VISITES A L'EHPAD

Les visites aux pensionnaires des différentes structures du Pôle Santé Sud 37 sont à nouveau possibles, dans le respect le plus strict des consignes sanitaires.

Créés sous l'impulsion de la direction de l'établissement et des médecins, suite aux directives de l'État et quand la situation le permet, des moments d'échanges familiaux sont organisés. Il ne s'agit pas d'ouvrir grand les portes mais d'aider à retisser du lien humain au cas par cas. Le contact physique est toujours interdit (règles de distanciation), seul le contact visuel est autorisé avec pas plus de deux personnes de la famille ou aidant.

INFOS PRATIQUES



Réouverture de l'Hôtel de Ville

L'Hôtel de Ville a ouvert à nouveau ses portes et vous accueille aux horaires habituels.

Afin d'éviter la propagation du virus de nombreuses mesures ont été mises en place, il vous faudra les respecter lors de votre venue.

- Sens de circulation spécifique pour les escaliers de l'Hôtel de Ville
- Lavage des mains avec une solution hydroalcoolique en entrant.
- Le port du masque est particulièrement recommandé.

Carosse du marché



Le Carosse reprendra ses fonctions à partir du vendredi 15 mai. Tout passager doit porter obligatoirement un masque pour monter dans le véhicule, conformément à la réglementation. En cas de non respect l'accès au véhicule lui sera refusé.

